

Saint-Grégoire RICOQUAIS

2025 - 2026

RÈGLEMENT INTERIEUR



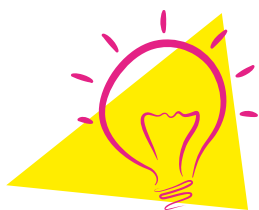


LIEU, JOURS ET HORAIRES D'ACCUEIL

L'accueil de la Ricoquais est situé dans la salle de sport de la Ricoquais. Le bâtiment est partagé entre plusieurs espaces : une salle de sport, un local jeune (billard et baby-foot), un espace détente (table de ping pong et jeux de société).

EN PÉRIODE SCOLAIRE

Du lundi au vendredi de 12h à 13h30



L'accueil de la Ricoquais est fermé pendant les jours fériés et pendant les vacances scolaires. Les jeunes sont prévenus à l'avance des fermetures éventuelles en cours d'année.



ACCUEIL ET FRÉQUENTATION

L'accueil de la Ricoquais propose un accueil informel où les jeunes peuvent arriver et repartir librement. Ils peuvent également participer à des activités programmées sur place ou à des animations extérieures. Une inscription particulière sera alors nécessaire aux conditions définies. A l'intérieur des locaux les jeunes sont sous la responsabilité de la Ville.





PROJET ÉDUCATIF

SIX AXES ÉDUCATIFS ONT ÉTÉ RETENUS. Sans priorité hiérarchique, tous sont liés et doivent être développés simultanément.

1. CONTRIBUER à l'épanouissement de l'enfant ou du jeune

2. FAVORISER le développement de l'autonomie de l'enfant ou du jeune en mettant en œuvre une démarche de projets participatifs

3. AMENER l'enfant ou le jeune à découvrir des pratiques variées attractives et favoriser l'acquisition de savoirs techniques

4. SENSIBILISER au « vivre ensemble » et contribuer à l'intégration de l'enfant ou du jeune dans la société

5. FAVORISER une prise de conscience environnementale

6. ENCOURAGER l'implication des parents et agir dans le cadre d'une éducation partagée



MODALITÉS D'INSCRIPTION

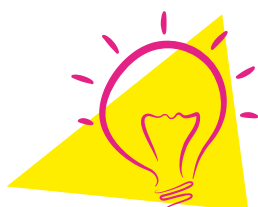


Inscription administrative

Je rempli une fiche d'inscription, une fiche sanitaire et une autorisation de droit à l'image.

Je joins une copie des vaccinations légales à jour, une attestation d'assurance de responsabilité civile.

Je remets mon dossier complet à l'accueil du lycée.



L'inscription est annuelle et obligatoire. Elle doit être renouvelée tous les ans. Le règlement doit être signé tous les ans par les parents et leurs enfants



LE VIVRE ENSEMBLE

Chaque jeune s'engage à participer au bon fonctionnement de l'accueil Ricoquais, à respecter le matériel et les locaux ainsi que le présent règlement intérieur. Chaque jeune doit faire preuve de tolérance et de respect à l'égard des autres. Lorsqu'un jeune présente des manquements répétés aux règles élémentaires de discipline (débordements verbaux, dégradations des biens, violence...) ou de non-respect du règlement intérieur, les parents seront informés par écrit. A partir du second courrier, l'exclusion du jeune de l'Espace Jeunes pourra être prononcée, de façon temporaire ou définitive. C'est le bureau municipal, sur proposition du (de la) directeur (trice) de la structure, prendra la ou les décisions qui seront sans appel



A L'ÉCOUTE

Une équipe d'animation diplômée est à votre écoute pour toutes observations, renseignements sur le fonctionnement du service. Elle invite les familles à visiter le site de Saint-Grégoire : www.saint-gregoire.fr (rubrique enfance-jeunesse) ainsi découvrir le programme des activités et sorties nécessitant une inscriptions.

**Découvrez toute l'actualité du Pass'âge sur la page Facebook :
Saint-Grégoire jeunesse**

PASS'ÂGE

Denis Duguet

TÉL : 02 23 25 09 12

Mail : passage@saint-gregoire.fr

Je soussigné(e), responsable légal de
certifie avoir lu le règlement intérieur du service Jeunesse de la
ville de Saint-Grégoire et le porter à connaissance de mon enfant.
J'accepte sans restriction les modalités de ce règlement intérieur, m'engage à le respecter et le faire
respecter à mon enfant.

SIGNATURES

PARENTS :

JEUNES :